

Une communication du Contrat de Rivière Semois-Chiers



A tous les pêcheurs et à tous les promeneurs des bords de rivière,

Bientôt l'été ... C'est le moment d'être attentifs à la présence de plantes invasives !!

1. Si vous croisez l'une ou l'autre **berce du Caucase** : ne les arrachez pas vous-mêmes (la sève peut provoquer des brûlures), mais signalez-nous leur présence. Nous les traiterons ou les ferons traiter.
2. Si vous rencontrez quelques **balsamines de l'Himalaya** : vous pouvez les arracher soigneusement et les poser sur sol sec si possible, pour les faire sécher (avant qu'elles ne soient en graines). En cas de massifs abondants, nous le signaler. Nous essayons de les traiter en commençant par les zones amont.
3. Pour les **renouées asiatiques**, surtout ne pas y toucher. Les casser ou les faucher provoque leur extension !!



Berces du Caucase



Balsamines
de l'Himalaya



Renouées asiatiques

Voir aussi : <http://www.alterias.be/>

Nous contacter :

Contrat de rivière Semois-Chiers
Rue de France, 6
6730 Tintigny
Tél. : 063/388.944
ycollignon@semois-chiers.be